

AVIS DU MAIRE

*Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que
le Conseil municipal se réunira en séance extraordinaire*

à la mairie (salle du conseil)

le vendredi 20 mars 2026 à 18H30

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour de la séance extraordinaire :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 26 février 2026.

1. Installation conseil municipal
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre d'adjoint(s)
4. Election du ou des adjoint(s)
5. Charte de l' élu local
6. Fixation du nombre de conseiller(s) délégué(s)
7. Indemnités de fonctions des élus
8. Délégations du conseil municipal au Maire

Fait à Garat le 16 mars 2026

Le Maire,

Laurent DUGUE